

ARPSM Infos

Deuxième concours daurades de l'année, le premier ayant vu la victoire de Lionel Havard, 1^{er} au général, 1^{er} Vétéran et 1^{er} Skipper !! Une razzia !
30 daurades pour un peu plus de 14kg, bravo Lionel !!

Votre mission si vous l'acceptez est donc de battre Lionel sur ce concours !

Tous à vos cannes, affutez vos hameçons et préparez au mieux vos appâts frais.

Nous espérons une belle météo encore une fois, donc venez nombreux.

Comme au 1^{er} concours, notre partenaire **Intermarché Villeneuve Les Salines** nous offrira à volonté et gratuitement des bouteilles d'eau pour ne pas se déshydrater.

Qu'il en soit grandement remercié !!

A bientôt sur l'eau.

Tous les résultats se trouvent sur le site du club.

A.R.P.S.M. LA ROCHELLE BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONCOURS « Daurades » du : 11 Juillet 2021

Nom et Prénom :
Date de naissance :/...../..... Catégorie.....
Club :
N° de licence :avec cachet médical !
Si skipper, nom du bateau :
Nom du Matelot :
Adresse email :

Téléphone :

Signature

Engagement : 42€ pour les adultes et 20€ pour les jeunes

IMPORTANT :

**PORT DU GILET DE SAUVETAGE PENDANT TOUTE LA MANIFESTATION
QUELS QUE SOIENT LA METEO ET L'ETAT DE LA MER.**

Un Skipper pourra avoir à son bord, le matelot de son choix, son conjoint, et son enfant mineur, mais il devra obligatoirement laisser une place au tirage au sort à bord de son bateau. Le nombre minimal de pêcheurs à bord étant de 3.

INSTRUCTIONS

Le bulletin d'engagement est à adresser **impérativement avant le 03 Juillet 2021** **date réception du courrier.**

accompagné du règlement libellé à l'ordre de : **A.R.P.S.M.** à :

ARPSM

Jean-Michel PELTIER

22 rue de la Filature

17000 LA ROCHELLE

Tel : 06 26-45-61-09 E-Mail jeapeltier17@orange.fr

Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.

Rappel : La licence délivrée au pratiquant engage celui-ci à respecter l'ensemble des règles et règlements.